

ANALYSE DU FRANÇAIS BASILECTAL DANS *PAPA, OUBLIE-MOI...* DE  
JEAN-PIERRE GUINGANÉ

**Tilado Jérôme NATAMA**

Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso

[tiladonatama@gmail.com](mailto:tiladonatama@gmail.com)

&

**Boureima KINDO**

Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso

[kindobour82@gmail.com](mailto:kindobour82@gmail.com)

**Résumé :** *Papa, oublie-moi...* est une pièce théâtrale qui sensibilise les parents à vacciner leurs enfants. Le personnage qui porte le combat dans la pièce est Sarzan, un ancien combattant qui a fait la guerre d'Indochine. Dans un français basilectal, il a essayé, tant bien que mal, de sensibiliser ses compatriotes à vacciner leurs enfants afin de les protéger contre de nombreuses maladies. Ce français basilectal de Sarzan a fait l'objet d'analyse linguistique et cela nous a permis d'y relever des écarts phonologiques, syntaxiques et des créations de mots qui sont étrangers à la langue française.

Mots-clés : basilecte, phonème, écart linguistique, sociolinguistique, vaccination

ANALYSIS OF BASILECTAL FRENCH IN *PAPA, OUBLIE-MOI...* BY JEAN-  
PIERRE GUINGANÉ

**Abstract :** *Papa, oublie-moi...* is a play that encourages parents to vaccinate their children. The fighting character in the play is Sarzan, a veteran of the Indochina war. In Basilectal French, he has tried, as best he could, to make his compatriots aware of the need to vaccinate their children in order to protect them against numerous diseases. Sarzan's Basilectal French was analyzed linguistically, revealing phonological and syntactic deviations and word creations that are foreign to the French language.

Keywords : basilect, phoneme, linguistic gap, sociolinguistics, vaccination

## Introduction

En Afrique francophone, la langue française est un héritage de la colonisation. Certains pays l'ont même adoptée comme langue officielle utilisée dans l'administration et dans l'enseignement. C'est le cas du Burkina Faso où la Constitution du 02 juin 1991 en son article 35 stipule que « la langue officielle est le français ». Le français étant alors, dans cette aire géographique de l'Afrique, une langue de l'administration et de l'enseignement, la population est quelque peu obligée de l'apprendre. C'est ce qu'elle fait avec des niveaux de maîtrise variés donnant naissance au français basilectal, au français mésolectal et au français acrolectal. Le français basilectal qui dénote un très faible niveau de maîtrise du français se rencontre aussi bien dans la vie courante que dans la littérature. À cet effet, l'objectif du présent article est d'analyser ce français basilectal dans *Papa, oublie-moi...*, pièce théâtrale de Jean-Pierre Guingané en s'appuyant sur le discours émis par Sarzan, le seul personnage basilectal de la pièce. Ainsi, quels sont alors les caractéristiques du français basilectal de Sarzan ? Pourquoi est-il le seul personnage de la pièce à s'exprimer dans un français basilectal ? Consécutivement à ces questions de recherche, nous postulons que le français basilectal comporte des écarts phonologiques, syntaxiques et lexicaux. Sarzan est le seul personnage qui a des bribes de connaissances en français, mais quant aux autres personnages, ils sont illettrés et s'expriment dans leurs langues maternelles et l'auteur se charge de traduire leurs propos en français. Notre étude, faut-il le souligner, s'inscrit dans l'approche sociolinguistique qui étudie la relation entre les faits sociaux et les faits linguistiques.

### 1. Approche conceptuelle

Suivant le degré de maîtrise du français, on rencontre le français basilectal, le français mésolectal et le français acrolectal. Il importe de préciser que les termes *basilecte*, *mésolecte* et *acrolecte* désignent des niveaux de langue et non des locuteurs.

#### 1.1. Le français basilectal

Le français basilectal est parlé par des citadins et des villageois très peu lettrés ayant tout au plus le niveau de l'école primaire. C'est un français caractérisé par une très mauvaise prononciation des mots. Il est aussi émaillé de fautes grossières d'orthographe et de syntaxe. Youssouf OUEDRAOGO légitime notre constat en ces termes :

Comme on peut le constater, le français basilectal est le fait de locuteurs ayant une très faible connaissance de la langue. Si certains ont pu acquérir ces quelques éléments sur la langue à l'école, la grande majorité de ces locuteurs les ont acquis sur le tas, c'est-à-dire par un apprentissage en milieu naturel, d'où les multiples anomalies et distorsions commises à tous les niveaux.

Youssouf OUEDRAOGO (2000, p. 2)

Le français basilectal est aussi appelé « français ancien combattant », « faux français ».

### 1.2. *Le français mésolectal*

Le français mésolectal est parlé par la classe moyenne de la société ayant un niveau de scolarisation du secondaire. Il s'apparente au français standard avec très peu de fautes grossières d'orthographe, mais il comporte des régionalismes, des emprunts lexicaux et très souvent des expressions particulières relevant d'une traduction littérale d'expressions spécifiques aux langues africaines. Par exemple, « banco, boubou, canari, dolo, gris-gris, balafon, djembé, etc. » sont considérés comme des emprunts et néologies liés à la nécessité de nommer des réalités étrangères à la culture occidentale. On retrouve même ces africanismes dans *Premier inventaire des particularités lexicales du français en Haute-Volta (1977-1980)*, de Suzanne Lafage publié en 1985.

### 1.3. *Le français acrolectal*

Le français acrolectal, quant à lui, est parlé par l'élite intellectuelle. Les locuteurs de cette variété possèdent au moins le baccalauréat plus le niveau universitaire. Ce français acrolectal correspond à la norme du français écrit telle qu'on la trouve représentée dans les ouvrages de référence comme *Le Bon Usage* de Maurice Grevisse. Les locuteurs du français acrolectal sont « d'ailleurs capables d'alterner les niveaux acrolectal et mésolectal en fonction des situations interactionnelles ». (Ladislas Nzessé, 2008, p. 308).

Ce premier point nous a permis d'établir les différents niveaux de maîtrise du français tels que pratiqués dans la société. Dans le point suivant, nous allons décrire le français basilectal du locuteur Sarzan, l'un des personnages de la pièce de théâtre *Papa, oublie-moi...* du dramaturge burkinabè Jean-Pierre Guingané.

## 2. Description du français basilectal dans *Papa, oublie-moi...*

Il est question, dans cette partie, d'analyser le discours de Sarzan qui s'exprime dans la pièce dans un français basilectal. Il est un ancien combattant qui a fait la guerre d'Indochine. Nous allons donc analyser son discours (son français) sous l'angle phonétique, syntaxique et lexical.

### 2.1. *Les écarts phonétiques*

Selon Nathalie Garric (2007, p. 61), « le terme phonétique vient du grec *phônê* qui signifie voix. Il renvoie à un domaine de la linguistique consacré à l'étude scientifique de la face sonore et concrète du langage. Son unité d'analyse est le son appréhendé dans toute sa variété. ». Ainsi, « grâce à notre connaissance phonologique de la langue que nous parlons, et qui fait partie de notre compétence linguistique, nous sommes à même de reconnaître ces sons et de les produire de manière à peu près uniforme. » (Siouffi Gilles et Raemdonck Dan Van, 2012, p. 38). La phonétique est donc une science qui s'intéresse à la prononciation des sons produits par la parole. C'est à partir de là que les mots de la langue (ici le français) sont prononcés de façon harmonieuse par les locuteurs. Mais le français de Sarzan ne respecte pas les normes de la prononciation correcte des mots, car on assiste à des ajouts de phonèmes, substitution de phonèmes

et suppression de phonèmes dans des mots attestés rendant ainsi leurs prononciations incorrectes.

### 2.1.1. *Ajout de phonèmes*

L'ajout de phonèmes consiste à ajouter dans un mot orthographiquement correct une lettre de trop, en l'occurrence une consonne qui altère sa prononciation. Examinons les exemples ci-après.

(1) Ça dit qué vous sarsé zenfant pour vendi Marabou Moulaye. (p. 58)

(2) Dipuis où Moulaye si nstituteur ? (p. 58)

(3) Zimbécile, direction nopital. (p. 63)

Dans la première phrase, les mots « qué, sarsé, zenfant, vendi » ont été mal prononcés, mais la prononciation du mot « enfant » a été altérée par l'ajout du phonème /z/. Sarzan a donc prononcé [zãfã] au lieu de [ãfã]. Cette mauvaise prononciation est probablement due à l'influence de la liaison qu'on doit réaliser obligatoirement lorsque des déterminants pluriels précèdent le mot « enfant ». Cela nous amène à proposer la bonne construction et prononciation de la phrase qui devrait être comme suit : « On dit que vous cherchez des enfants pour vendre au marabout Moulaye. ».

Au niveau de la deuxième phrase, ce sont les mots « dipuis » et « nstituteur » qui ont été mal prononcés. C'est l'ajout du phonème /n/ au mot « instituteur » qui a altéré sa prononciation. Cela est également dû à la liaison obligatoire avec l'article défini « un » s'il suit le mot « instituteur ». La réalisation correcte de la phrase est : « Depuis quand Moulaye est un instituteur ? ».

Dans la troisième phrase, ce sont les mots « Zimbécile » et « nopital » qui ont été mal prononcés. Si l'altération de la prononciation du mot « hôpital » est influencé par la liaison avec l'article indéfini « un », celle de « Zimbécile » se justifie difficilement. L'ajout du phonème /z/ au mot « imbécile » est une pure maladresse.

### 2.1.2. *Substitution de phonèmes*

La substitution de phonèmes consiste à remplacer une lettre par une autre dans un mot altérant ainsi sa prononciation. Examinons les exemples ci-après.

(1) Dipuis où Moulaye si nstituteur ? (p. 58)

(2) Si collèce dans son vilace ? Si lacole dans sa mison ? (p. 58)

(3) Merzi beaucoup. (p. 57)

Dans la première phrase, le mot « dipuis » [dipɥi] est une mauvaise prononciation du mot « depuis ». Nous remarquons donc que cette mauvaise prononciation est due à la substitution du phonème /ə/ par le phonème /i/.

Au niveau de la deuxième phrase, ce sont les mots « collèce, vilace, lacole, mison » qui ont été mal prononcés suite à la substitution du phonème /ʒ/ par la lettre « c » dans les mots « collègue » et « village » ; du son [e] par le phonème /a/ dans le mot « école » et la substitution du son [ɛ] par le phonème /i/ dans le mot « maison ».

Dans la troisième phrase, le mot « merzi » a été mal prononcé parce que le phonème /s/ qui s'écrit ici orthographiquement par la lettre « c » a été substitué par le phonème /z/.

### 2.1.3. *Suppression de phonèmes*

Cela consiste à supprimer des sons ou des phonèmes dans des mots rendant ainsi leurs prononciations incorrectes. Examinons les exemples ci-après.

(1) Toi Ladji et toi Moussa, coutez-moi ben bon. (p. 59)

(2) Zenfant i doit toudié pour devenir doctair. (p. 59)

Dans la première phrase, les mots « coutez » et « ben » ont été mal prononcés parce qu'il y a eu une suppression du son [e] au début du mot « coutez » et du phonème /i/ dans le mot « ben ». La prononciation correcte de la phrase serait donc : « Toi Ladji et toi Moussa, écoutez-moi très bien. ».

Dans la deuxième phrase, le même problème est constaté dans les mots « i » et « toudié ». Dans le premier mot qui est en principe « il », il y a eu la suppression du phonème /l/ et dans le second mot « toudié », c'est le son [e] qui a été supprimé.

## 2.2. *Les écarts syntaxiques*

La syntaxe est l'art de combinaison des mots dans une phrase. Selon Jean Dubois et René Lagane (1973, p. 14), « les phrases sont des suites de mots ordonnées d'une certaine manière, qui entretiennent entre eux certaines relations, c'est-à-dire qui répondent à certaines règles de grammaire et qui ont un certain sens ». Mais les phrases construites par Sarzan ne respectent pas les règles de la syntaxe. En effet, on rencontre des phrases contenant des mots non indispensables, d'autres phrases, en revanche, sont amputées de mots indispensables, et des mots sont employés à la place d'autres mots.

### 2.2.1. *Ajout de mots*

Nous avons remarqué des mots superflus dans la construction des phrases. Examinons les passages ci-après.

(1) A rien dé mal. Tout lé monde ca va ben. Mon femme il bit kiapalo. Cé dormi là-bas. Et a cé vous ? (p. 57)

(2) Zenfant si navenir de son la papa. (p. 59)

Les mots soulignés dans le premier passage sont des mots superflus qui n'ajoutent aucune valeur sémantique ni informationnelle aux phrases dans lesquelles ils sont employés. Au contraire, leur suppression permet d'améliorer la prononciation desdites phrases : « Rien de mal. Tout le monde va bien. Et chez vous ? ». Dans le second passage, le mot de trop est l'article défini « la » qui détermine le mot « papa ». Le mot est déjà déterminé par l'adjectif possessif « son » qui est un déterminant approprié.

### 2.2.2. *Substitution de mots*

Des mots inappropriés ont été employés dans la construction des phrases. C'est le cas des phrases ci-après que nous examinerons.

(1) Nenfant **si** malade ? **Pourquoi** tu fais ici ? (p. 63)

(2) Tout lé monde ça va ben. **Mon** femme **il** bit kiapalo. Cé dormi là-bas. (p. 57)

(3) Dipuis **où** Moulaye **si** n'instituteur ? (p. 58)

Dans la première phrase, à la place de « est » Sarzan a employé le mot « si » qui est inapproprié. De même, au lieu de « qu'est-ce que », il s'est mépris en employant le mot « pourquoi ». Au niveau de la deuxième phrase, ce sont les mots « mon » et « il » qui n'ont pas leurs places dans la phrase. Ils devraient respectivement être remplacés par « ma » et « elle ». Dans la troisième phrase, « quand » a été remplacé par « où » et « est » a été remplacé par « si ». Après correction, nous obtenons les phrases suivantes :

(1) *L'enfant est malade ? qu'est-ce que tu fais ici ?*

(2) *Tout le monde va bien. Ma femme, elle boit kiapalo et ne fait que dormir.*

(3) *Depuis quand Moulaye est un instituteur ?*

### 2.2.3. *Suppression de mots*

Nous avons rencontré des phrases où des mots essentiels et indispensables n'ont pas été employés pour la construction desdites phrases. C'est le cas des phrases ci-après que nous examinerons.

(1) Moi, mangé pas viande sans boiré kiapalo. (p. 57)

(2) Quand je parti Francé, je vis pas mosquée là-bas. (p. 59)

(3) Voilà moi je seul maintenant. (p. 62)

Dans la première phrase, nous constatons l'absence de mots essentiels tels que le pronom personnel « je », le morphème de négation « ne » et l'article partitif « de ». « Je » devrait être sujet du verbe « manger », car le pronom personnel tonique « moi » qui le précède ne peut pas être sujet du verbe. Sa fonction est de mettre en relief le pronom personnel sujet « je ». Le morphème de négation « ne » forme une locution adverbiale avec « pas ». Donc l'emploi de « pas » sans « ne » est incorrect. L'article partitif « de » doit obligatoirement déterminer le nom « viande ». L'intégration de tous ces mots permet d'obtenir la phrase suivante : « Moi, je ne mange pas de viande sans boire kiapalo. ».

Au niveau de la deuxième phrase, nous soulignons l'absence de cinq mots essentiels. Il s'agit de « suis », « pour », « la », « ne » et « de ». L'auxiliaire « suis » est obligatoire, car il doit aider le verbe partir à se conjuguer au passé composé (je suis parti). De même, la préposition « pour » est indispensable puisque le verbe partir fait appel à la préposition « pour ». Avec cette préposition « pour », il est impératif d'employer l'article défini « la » pour déterminer le nom « France ». Quant au morphème de négation « ne », il doit être employé avec l'adverbe « pas ». Enfin, le nom « mosquée » doit être déterminé par l'article partitif « de ». L'intégration de tous ces mots nous permet d'obtenir la phrase suivante : « Quand je suis parti pour la France, je ne vis pas de mosquée là-bas. ».

Dans la troisième phrase, le mot essentiel manquant est le verbe « être » qui doit être conjugué au présent de l'indicatif. Son intégration donne la phrase suivante : « Voilà moi, je suis seul maintenant. ».

### 2.3. Les créations lexicales

Dans le français basilectal de Sarzan, on rencontre des mots créés de toute pièce qui ne sont pas attestés par la langue française. Les phrases ci-après en contiennent quelques exemples.

(1) Rasmané-là dit moi qué votre **causément** qué vous causer n'est pas bon **causément**. (p. 58)

(2) Ladji, Moussa, quand j'étais larmé Indochine, mon femme de **badissalo**, mon grand frère de zimbécile n'a rien compris. (p. 60)

(3) Moi mangé pas viande sans boiré **kiapalo**. (p. 57)

Dans la première phrase, le mot « causément » est une création de Sarzan. C'est probablement le mot « causerie » qu'il voulait employer, mais sa compétence linguistique ne lui a pas permis. Au niveau de la deuxième phrase, c'est le mot « badissalo » qui a été créé à partir de deux mots attestés en français, à savoir « bandit » et « salaud ». Dans la troisième phrase, le mot créé est « kiapalo » qui signifie bière de mil.

### 3. La raison de l'emploi du français basilectal dans *Papa, oublie-moi...*

Nous avons constaté que dans la pièce Sarzan est le seul personnage qui s'exprime dans un français basilectal. Or, ses interlocuteurs que sont Ladji, Moussa et Bintou s'expriment, eux, dans un français correct. Pourtant, selon leurs attributs, ils sont des illettrés. En effet, Ladji et Moussa sont des paysans et Bintou, la femme de Ladji est une ménagère. De ce fait, nous affirmons que ces derniers s'expriment dans leur langue maternelle et l'auteur se charge de traduire leurs propos en français. Mais Sarzan, ayant des bribes de connaissances en français, puisqu'il est un ancien combattant, s'exprime dans un « faux français » et l'auteur se fait le devoir de transcrire textuellement ses propos avec toutes les maladresses. Quel est donc le message qui se cache derrière ce français basilectal de Sarzan ? Soulignons que *Papa, oublie-moi...* est une pièce théâtrale qui sensibilise les parents, surtout ceux de la campagne, à vacciner leurs enfants. La scène se déroule dans un village où sévit une épidémie de méningite qui décime les enfants. Les villageois ont attribué cela à l'action de la sorcellerie, mais Sarzan ne croit pas à cette allégation. Notons que dans ce village, les parents n'ont jamais vacciné leurs enfants parce que les femmes enceintes ne suivent pas les visites prénatales. Ils sont réfractaires à la modernité et ne suivent pas les conseils des agents de santé. De ce fait, tout problème de santé qui touche l'enfant ou la mère, ils le mettent sur l'action de la sorcellerie. Ce dialogue entre Moussa et Ladji nous en donne la preuve :

**Moussa** : Je me rendais chez Guingri pour lui présenter mes condoléances, lorsque j'ai entendu ta voix.

**Ladji** : Condoléances ?

**Moussa** : Oui. Il vient de perdre sa cinquième épouse. Sa préférée !

**Ladji** : Qu'est-ce qui lui est arrivé ?

**Moussa** : C'est suite à une fausse couche.

**Ladji** : Astafouroulaïe ! C'est vrai qu'elle était enceinte.

**Moussa** : Il paraît que les sages-femmes se plaignent du fait que la femme ne soit pas venue les consulter pendant sa grossesse.

**Ladji** : Aïe ! Elles sont toutes comme ça. Ce qui les intéresse, c'est plutôt l'argent des maris.

**Moussa** : Le bruit court dans la famille de Guingri que c'est sa première épouse qui serait à l'origine de cette mort. Elle aurait agi, mue par la jalousie.

**Ladji** : C'est possible.

Jean-Pierre Guingané (1990, p. 39-40)

La femme de Guingri est décédée suite à une complication de sa grossesse parce qu'elle n'a pas suivi les visites prénatales. Les sages-femmes auraient pu diagnostiquer le problème avant l'accouchement afin d'éviter le drame. Mais, pour Moussa et Ladji, la mort de la femme n'a rien à voir avec un problème gynécologique. Cela est la preuve qu'ils n'ont aucune connaissance de la médecine moderne puisqu'ils ont accusé la première épouse de Guingri de sorcellerie.

Mais Sarzan, ayant été en contact avec l'Occident, car il a fait la guerre d'Indochine, est perméable à la modernité. Il possède des connaissances que les autres villageois ne possèdent pas. Il est plus cultivé qu'eux. C'est pour cela qu'il s'exprime en français, même si c'est dans un français basilectal. Il a donc compris que les enfants doivent être vaccinés dès la naissance. Une chose que les villageois n'ont pas comprise. C'est pour cela qu'il les exhorte à vacciner leurs enfants dès la naissance afin de les protéger contre les maladies. Voici ce qu'il dit à Ladji :

Je parti voir medecin général Laforêt. Si di moi que nenfant doit faire cinq la vaccination pour toué sept la maladie. Si di moi que quand nenfant si venu au monde si doi faire vaccination BCG pour touer le tuberculose. Deuxième moi si doit commencé faire DTCOQ sur trois mois pour touer diphterie, tantanos et coqueluche. Première mois jusqu'à quatrième mois, si doi faire polio pour touer le polio. Neuvième mois si doi faire rongeole et pi fièvre jaune. (Au fur et à mesure que Sarzan énumère les vaccins, il les compte sur les doigts bandés de sa main gauche). Cinq la vaccination pour touer sept la maladie ! Quand si di moi tou ça, tout mon zenfant si déjà mort. Si déjà dans tombeau... Six nenfant. Si na pas vacciner leur. Voilà moi je seul maintenant. Comme je ben compris le medecin général Laforêt, je mis de pansement mon cinq la doigts pour que tout le monde vi qu'il faut faire cinq fois la vaccination. Si tu nas pas fait tout ton zenfant va mort.

Jean-Pierre Guingané (1990, p. 62)

Ces propos prouvent que Sarzan connaît la nécessité et les bienfaits de la vaccination. Il a compris cela après qu'il a perdu tous ses enfants, six au total. Voici ses lamentations :

Mon zenfant Robert, coqueluche si toué loui. Balandine, fièvre zone y a veni, ça mort. Goustave, petit boutèl ça piqué son pied tantanos toué loui. Rosalie, oh mon cher Rosalie, tuberculose ça vénir, ça toussé coufa coufa ! cafa cafa ! lui toussé jusqu'à mourir. François, dyphthérie boloqué son la gorge jusqu'à loui mourir. Méninzite emporté Georges. Quand polio si véni ça paralysé zenfant de voisin à gauche ; ça paralysé zenfant de voisin à droite. Quand si véni à cé moi ça n'a rien trouvé. Tout mon le zenfant si déjà mort. Ladji, Moussa, quand j'étais larmé Indochine, mon femme de badissalo, mon grand frère de zimbécile n'a



rien compris. Six nenfant : ce n'a pas vacciné leur. Voici leur maintenant dans tombeau. Wala moi aujourd'hui, mitilé de guerre. Si posé sans zenfant ; mon femme aussi si posé sans zenfant. Ladji, si ti vacciné pas ton la zenfant tous si va mort, tous. Toi tu vieillir seul comme zarbre mort dans la brousse. Six nenfant Ladji. Moi je gagné six nenfants. Tous si mort moi je posé seul.

Jean-Pierre Guingané (1990, p.60)

Après avoir perdu tous ses enfants, Sarzan est bien placé pour donner des conseils à ses compatriotes afin qu'ils vaccinent leurs enfants dès la naissance. Jean-Pierre Guingané a voulu que Sarzan s'exprimât en français afin de montrer qu'il est supérieur aux autres habitants du village. En effet, dans la conception africaine et surtout dans la mentalité des Burkinabè, celui qui parle le français est détenteur des connaissances du Blanc et par conséquent, il est supérieur à ceux qui n'en parle pas.

### Conclusion

L'analyse linguistique du français basilectal dans *Papa, oublie-moi...* nous a permis de relever et d'analyser des écarts phonologiques et syntaxiques. Les écarts phonologiques sont caractérisés par l'ajout, la substitution et la suppression de phonèmes dans des mots attestés en français. Quant aux écarts syntaxiques, ils sont eux aussi caractérisés par l'ajout, la substitution et la suppression de mots essentiels dans la construction des phrases. En somme, nous pouvons affirmer que le français basilectal, présent dans la pièce théâtrale, relève d'une volonté manifeste de l'auteur de démontrer la supériorité intellectuelle de Sarzan par rapport aux autres personnages. Il est alors le porte flambeau de la modernisation des mentalités des villageois puisqu'il a compris la nécessité de la vaccination et exhorte ses compatriotes à vacciner leurs enfants dès la naissance afin de les protéger contre de nombreuses maladies.

### Références bibliographiques

- COULIBALY Bakary. 1994. « Interférences et français populaire du Burkina » In *Langue française*, n°104, *Le français en Afrique noire*, fait d'appropriation. pp. 64-69.
- DIDELOT Marion. 2015. *La prononciation du français au Burkina Faso : une étude perceptive*, mémoire de Master, Université de Genève.

- DUBOIS Jean et LAGANE René. 1973. *La nouvelle grammaire du français*, Paris, Larousse.
- GARRIC Nathalie. 2007. *Introduction à la linguistique*, Paris, Hachette Supérieur.
- GUINGANE Jean-Pierre. 1990. *Papa, oublie-moi...*, Ouagadougou, Théâtre de la Fraternité.
- LAFAGE Suzanne. 1985. *Premier inventaire des particularités lexicales du français en Haute-Volta (1977-1980)*, CNRS-INaLF, ROFCAN n°6, Didier Erudition.
- NZESSE Ladislas. 2008. « Le français en contexte plurilingue, le cas du Cameroun : appropriation, glottopolitique et perspectives didactiques », *Francofonía*, n°17, pp. 303-323.
- OUEDRAOGO Youssouf. 2000. « Le français basilectal dans la littérature burkinabè », dans Actes de la XVIII<sup>e</sup> biennale de la langue française tenue à Ouagadougou sur le thème "L'expression du droit. Le français, langue africaine et internationale. La jurisfrancité. *Le Burkina Faso et la Francophonie*", Paris.
- SIOUFFI Gilles et RAEMDONCK Dan Van. 2012. *100 fiches pour comprendre la linguistique*, 4<sup>e</sup> édition, Paris, Bréal.